



**AMAP « Les paniers de Nizerel » livraison Nizerel**

Contrat d'engagement du 8 novembre au 20 décembre 2024

Avenant au contrat fruits

à jour de la cotisation AMAP 2024/2025

**ADHERENT**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse :

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél (domicile) :

Travail/portable :

Email :

**Producteurs** Tél : 06 50 27 38 07

Océane Barbier et Guillaume Hamant

GAEC Ferme de la Pérouze

01380 Bagé Dommartin

[gaecfermedelaperouze@gmail.com](mailto:gaecfermedelaperouze@gmail.com)



Siret : 831 432 794 00012

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Un panier oublié est un panier perdu !

**CONDITIONS DE PAIEMENT**

Options de règlement :

Echelonnement (... échéances)

Montant total à régler : .....

Règlement à l'ordre de:

**Gaec de la Pérouze**

Somme acquittée : Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois.

Montant 1 : .....

Montant 2 : .....

Total :

Réalisé en deux exemplaires à ..... le / / 2024

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

**BON DE COMMANDE « Jus de pommes et purée »**

**Nizerel**

	JUS DE POMMES			Purée de pommes	Total
	BOUTEILLE 1l	CARTON 6 BOUTEILLES	CUBI 3 L	Pot de 700 g	
	3,60 €	20 €	10€	5€	
8 nov					
22 nov					
6 déc					
20 déc					

Montant total :